



Pyréthroïde de dernière génération

Effet choc

Outil d'alternance

Efficacité et puissance insecticide
quelle que soit la température

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

TREBON[®] 30EC

Trebon[®] 30EC, appartient à la famille des pyréthrinoïdes et agit par contact et par ingestion. Trebon[®] 30EC a une structure chimique particulière qui se différencie des autres molécules de la famille des pyréthrinoïdes par :

- un radical alcool différent
- un radical acide différent
- une liaison éther (et non ester) = pas de dégradation possible

Caractéristiques techniques

Composition

287,5 g/l étofenprox

Formulation

EC (concentré émulsionnable)

Classement

Danger.  H304. H315. H318. H336. H362.
H400. H410.

N° AMM

9400085

Code IRAC

Étofenprox : 3A

ZNT crucifères oléagineuses de printemps, lin fibre, porte-graines

20 mètres

ZNT crucifères oléagineuses d'hiver

50 mètres

ZNT vigne

50 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent de 20 mètres en bordure des points d'eau avec une dose ne dépassant pas 120 g sa/ha/an.

Délai de rentrée

48 heures



Cultures cibles	Ravageurs cibles	Doses	Délais avant récolte (jrs)	Spécifications d'usage
Colza, moutarde, navette, cameline	Petite et grosse altises, méligèthe, charançon de la tige, charançon des siliques, charançon du bourgeon terminal	0,2 l/ha	Ne pas appliquer au-delà du stade BBCH61	<ul style="list-style-type: none"> - Crucifères oléagineuses de printemps : 1 appl. max/an - Crucifères oléagineuses d'hiver : 2 appl. au max./an/culture, incluant 1 appl. au max. au printemps et un intervalle de 90 jours ou 120 jours entre les applications, selon la cible. - Emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles. - Application entre les stades BBCH11 et BBCH61
Lin fibre	Altise du lin	0,2 l/ha	Ne pas appliquer au-delà du stade BBCH61	<ul style="list-style-type: none"> - Application du stade BBCH12 jusqu'à la fin de la période de sensibilité (BBCH17) - 1 appl. max/an
Porte-graines : PPAMC florales et potagères	Coléoptère phytophages	0,2 l/ha	-	<ul style="list-style-type: none"> - Application entre les stades BBCH11 et BBCH30 - 1 appl. max/an
Vigne (*)	Tordeuses de la grappe	0,4 l/ha	14	<ul style="list-style-type: none"> - Application entre les stades BBCH69 et BBCH89 - 1 appl. max/an pour contrôler l'ensemble des ravageurs
	Cicadelles	0,3 l/ha		

(*) Dangereux pour les abeilles. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleurs sont présentes. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison ou en présence d'exsudats.

Ne pas utiliser les graines de lin traitées avec Trebon 30EC en alimentation humaine et animale.



